



TELEMAQUE PLONGEE RCM – FFESSM 05060186

Base nautique – Esplanade Jean Gioan - 06190 ROQUEBRUNE-CAP MARTIN

tél : 04 93 41 77 94

telemaqueplongee@gmail.com – <http://www.telemaque-plongee.fr>

Association Loi 1901 – N° W062007954 – JO 22.05.1999

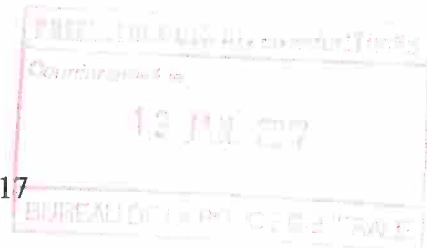
APS 06-S-17-11-D / SIRET 420 030 199 00012 / APE 9499Z

L'an deux mille seize, le sept décembre à dix-neuf heures, les adhérents du club Télemaque Plongée RCM, à jour de leur cotisation et de la licence 2016, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Elective sur convocation du comité Directeur, conformément aux Statuts et Règlement Intérieur.

ORDRE DU JOUR :

I. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire - Exercice 2015/2016 :

1. Émargement sur la feuille de présence et vérification des pouvoirs – Vérification du quorum -
 2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale 2015
 3. Rapport Moral du Président
 - Vote approbation du rapport moral
 4. Comptes :
 - Présentation des comptes 2015/2016
 - Vote sur l'approbation des comptes
 - Vote pour le quitus
 - Présentation du budget prévisionnel 2016/2017
 5. Divers
- Clôture et fin d'Assemblée Générale Ordinaire



II. Ouverture de l'assemblée générale Elective

1. Vote et résultats
2. Désignation du Président au sein du nouveau Comité Directeur, et vote de l'assemblée
3. Présentation du Bureau par le Président élu.

1. Émargement sur la feuille de présence et vérification des pouvoirs – Vérification du quorum -

Il est établi une feuille de présence en entrant en séance suivie par la secrétaire Valérie Huet.

- Total des adhérents à jour de leur cotisation et licence 2016 = 47, enfants de moins de 16 ans compris (2).

Il ressort un total des membres présents (23) et représentés (4) = 27/47 soit 57.44%.

Le quorum de 25% étant atteint et dépassé, l'assemblée Générale Ordinaire est ouverte.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 :

Le Président par Intérim, Monsieur Yannick FOIRET, ouvre l'assemblée générale ordinaire en remerciant chaleureusement les participants dont la présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'association et à son développement. Est également remercié Monsieur Ghislain POULAIN, adjoint aux sports, représentant Monsieur Patrick CESARI, Maire de Roquebrune - Cap Martin, qui nous honore de sa présence, et pour le soutien indéfectible de la commune de Roquebrune - Cap Martin, et cela dans tous les domaines. Il remercie aussi Monsieur Bernard GAUTHIER Président du CODEP06 FFESSM, représenté par Madame Valérie HUET, pour l'intérêt qu'il porte au fonctionnement et aux difficultés des clubs de son département. Sur le plan fédéral, information sera rappelée de l'obligation ministérielle de se mettre en conformité avec les régions administratives, ce qui implique en 2017, une fusion du Comité Régional Côte d'Azur avec le Comité Provence, qui se fera progressivement après les AG respectives, mais avant fin 2017.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale 2014

Étant précisé qu'il ne sera pas fait lecture de ce PV qui a précédemment été envoyé et mis à disposition sur le site, il a été procédé au vote.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Rapport Moral du Président par Intérim, exercice 2015-2016 :

Au cours d'un rapport moral, le Président par intérim fait état du bilan de l'année 2015-2016 au cours duquel il développera plusieurs points dont :

➤ La piscine :

Un créneau a été demandé par l'intermédiaire de Bernard PEYRANO auprès de la mairie de Menton. Il en résulte une mise à disposition de cette structure le vendredi soir. Monsieur POULAIN, qui est interpellé sur la possibilité de mutualiser les piscines avec Menton, répond que ce n'est pas faisable à ce jour. Il précise que la réouverture de la piscine R.C.M. est pour juin 2019. Un très beau projet est en cours avec en prévision trois bassins, et un sauna. L'architecte devrait être choisi en janvier 2017. L'actuelle piscine est réhabilitée et non détruite pour reconstruire à cause du droit de regard des bâtiments de France. Seront prioritaires les scolaires, puis les associations avant le public. La piscine serait payée par la ville de Roquebrune et le coût de fonctionnement devrait passer en DSP (Délégation de services publics). Coût estimé du projet : 5 millions d'euros.

➤ Réhabilitation de la base nautique :

Un rendez-vous a eu lieu en avril 2016 pour discuter du projet, au cours duquel le Maire de RCM avait, au regard des conditions de sécurité nécessaires à la pratique de la plongée, proposé de mettre à disposition la salle réservée au personnel municipal. Un devis sur une station de gonflage NITROX ayant mis en avant la nécessité d'avoir un local adapté, il est apparu que cette pièce s'y prêtait judicieusement, Jean Marc NGUYEN précisant que ce local remplirait les conditions de ventilation et de sécurité nécessaires. Monsieur POULAIN verbalise que le club peut être optimiste, expliquant que la réunion de demain jeudi 8 décembre en mairie nous permettra d'exposer nos souhaits.

➤ Le parking :

Monsieur POULAIN justifie le choix de rendre le parking payant par son occupation par des voitures « ventouses » qui monopolisent les places. Il est en projet un tarif à la journée pour

les adhérents des clubs usagers de la base nautique, avec obligation d'informer la mairie de l'identité des adhérents pour obtenir des badges.

➤ Électricité dans le club :

La mise en place du chapiteau pur les fêtes provoque la coupure de l'électricité.

➤ Ligne téléphonique :

Peu fonctionnelle, ligne défectueuse.

➤ Natura 2000 :

Roland LARBRE, présent aux réunions d'étude à la CARF, explique que 3 bouées seront installées dont 2 à la piscine et 1 à un endroit qui reste à définir, les pêcheurs n'acceptant pas qu'elle soit positionnée à la cheminée. De plus, des points d'ancrage au fond seront installés à plusieurs endroits. Les prix annoncés de 15000€ seraient destinés à recevoir des subventions. Le coût serait moindre et à hauteur de 5000€. Le Conseil Départemental financerait et la CARF en étudierait la faisabilité.

➤ La présidence :

Yann FOIRET a assumé cette fonction par intérim pendant une année, en attendant les élections. Suite aux incidents qui ont eu lieu pendant l'AG 2015, un conseil de discipline s'est tenu afin d'éviter de futures difficultés et assainir le club. Par décision de ce conseil, la personne qui était concernée ne fait plus partie du club.

➤ Formation continue plongée :

Sur la proposition de Fabrice VOLPI, a été organisé une journée « sécurité », que le Président souhaite pérenne et ouverte à chacun. De nombreuses personnes avaient répondu présentes. L'idée, excellente, a été appréciée. Il convient de la renouveler en y apportant des améliorations.

➤ Formations :

Christian TRUONG VINH TONG, associé à Valérie HUET, à participé à former deux élèves initiateurs : Dominique RIVIERE et Clément LAVAL qui a terminé major à l'examen. L'examen s'est passé à Nice sous l'impulsion du CODEP06. De plus, pendant la saison d'hiver, dans le cadre de leur formation, ils ont co-animé l'enseignement théorique des élèves niveaux II, avec 100% de réussite.

- Plongée Découverte : Une quarantaine au cours de la saison été 2016.
- Niveau 1 : 2
- Niveau 2 : 4
- Niveau 3 : 1
- Initiateur : 2
- P5 : 1 (Fabrice VOLPI)

➤ Entraînement en piscine :

Un projet est né, à savoir développer l'exercice de la pratique sportive en piscine sous l'impulsion de Clément LAVAL.

➤ Exploit sportif :

Cet été a germé une idée « folle avec des drôles de dames » (Martine, Nikki et Valérie), qui consistait à faire le tour du cap martin en P.M.T.. La sécurité a été assurée par un zodiac et deux kayaks prêtés par la voile (merci Thierry, Caroline et Alexandre), plus le Télémaque

pour emmener sur place (Salvatore et Berny). Deux athlètes (Armand et Yann) les ont accompagnés en faisant le tour du Cap Martin en courant.

Timing : 4kms300 en 1h20 ! Apéro à l'arrivée. A refaire avec des hommes ?

➤ Ambiance générale du club :

Très bonne comme en témoigne tous ces événements. A conserver.

⇒ Approbation rapport moral du Président - Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **4. Trésorerie : GUIDI Jean François**

La présence supérieure à 50% à cette AG témoigne de l'implication de chacun, un grand merci à vous.

Concernant les comptes, il est rappelé qu'ils ont été envoyés avec la convocation, et mis en ligne.

En résumé, la gestion est saine, malgré une baisse du nombre des licences, cotisations et la charge de gros frais d'entretien du matériel, bateau compris. Certaines dépenses sont toujours incompressibles, dont celles liées à la sécurité de l'activité et des plongeurs (Révision matériel, entretien, assurances). Un effort a été fait pour limiter les dépenses estimées superflues, et les travaux de remise en état du club, carrelage, étanchéité sont toujours reportés à des temps meilleurs. Par rapport à 2015, on compte plus de plongée et sorties bateau. A été déploré une effraction et vol à l'intérieur des locaux.

Il apparaît que l'essentiel de l'activité se fait entre le 14 juillet et le 15 août, période où il y a eu des soucis de bateau (démarreur, injecteurs, ...). Merci à tous ceux qui se sont investis pour ouvrir le club tous les jours pendant cette période et merci aux mécaniciens bénévoles (Dada).

⇒ Approbation des comptes :

- Suite à un vote, la présentation des comptes est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.
- Quitus accordé à l'unanimité

➤ Bilan prévisionnel :

- Il est prévu des dépenses (sortie de bateau pour refaire la sous-marine, l'entretien courant du matériel et compresseur, assurances, ...) à hauteur de 12500€ et ce avant de débiter la saison 2017 !
- Projet : Budgétiser une station de gonflage NITROX dont l'investissement est estimé à environ 50000€ (devis Bauer).
- Concernant les tarifs, il ne sera opéré à aucun changement, soit :
 - Cotisation : 80€
 - Plongée : 17€ équipé et 20€ non équipé
 - Découverte : 40€

Coût de la licence FFESSM arrondie à l'euro supérieur.

- Demande de subvention municipale à hauteur de 6000€

Mr POULAIN annonce que le président de la région, Monsieur Christian ESTROSI, et le département avec Monsieur Eric CIOTTI se sont engagés à aider les associations sportives à

hauteur d'un budget de 3 millions d'euros. Pour la demande de subvention, l'envoyer et faire copie au Maire de RCM qui pourrait l'appuyer.

En conclusion, le trésorier remercie de la confiance qui lui est accordé.

⇒ Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

➤ **5. Divers :**

Les extincteurs des locaux ont été donnés à la révision récemment.

L'étude de changement de fédération est-elle toujours d'actualité ?

Réponse est faite que cette étude était principalement suscitée par les mauvaises relations entretenues avec certaines personnes ce qui n'est plus d'actualité. Il convient également d'attendre la restructuration de la région.

- Un grand merci est adressé à Yannick FOIRET d'avoir assuré l'intérim.

L'assemblée générale ordinaire est levée à 20h30.

II. Ouverture de l'Assemblée Générale Élective.

Liste des candidatures :

- COURREGES MARTINE
- GIRARD ROBERT
- GUIDI JEAN FRANCOIS
- HUCK AURORE
- HUCK SEBASTIEN
- HUET VALERIE
- LARBRE ROLAND
- NGUYEN DUC JEAN MARC
- PEYRANO BERNARD

L'assemblée ayant choisi le vote à main levée, ces 9 personnes sont élues à l'unanimité membres du Comité Directeur pour une durée de 4 ans. La désignation, en son sein, de Roland LARBRE comme Président a été entériné à l'unanimité par le vote de l'assemblée réunie.

Constitution du bureau :

- Président : LARBRE Roland
- Président-adjoint : HUCK Sébastien
- Trésorier : GUIDI Jean François
- Secrétaire : HUET Valérie

Adjoints :

- Trésorière adjointe : HUCK Aurore
- Secrétaire adjointe : COURREGES Martine

Responsables :

- Technique : NGUYEN DUC Jean Marc
- Adjoint : GIRARD Robert
- Communication : PEYRANO Bernard

Proposition est acceptée par l'assemblée de constituer des commissions avec chacune un référent :

- Formations : FOIRET Yannick
- Secourisme / Prévention / Sécurité : NGUYEN DUC Coralie
- Matériel et Bateau : LAVAL Clément, BERBERIAN Thierry.
- Environnement et Photo : LE BORGNE Christophe ?
- Pratique sportive en piscine : LAVAL Clément

Rapport de procès verbal d'Assemblée Générale
Ordinaire et Élective du 7/12/16 établi sur 6
pages.

La Secrétaire  Valerie HUET